

Les envahisseurs, qu'ils soient Allemands ou Japonais, doivent partout être considérés comme des pestiférés qu'il faut éviter et tenir à l'écart autant que possible. Si la résistance active est impossible, il faut maintenir la résistance passive. Il faut faire sentir aux envahisseurs et aux tyrans que leurs triomphes passagers auront de terribles lendemains, qu'ils sont des hommes traqués et que leur cause est perdue. Il est réservé des sanctions particulières aux Quislings et aux traîtres qui se font les instruments de l'ennemi. Ils seront livrés à la justice de leurs compatriotes.

La troisième phase à envisager sera celle de l'assaut sur les citadelles et les territoires des puissances coupables, tant en Europe qu'en Asie.

Je cherche ainsi, en quelques mots, à jeter un trait de lumière sur les sombres et insondables mystères de l'avenir. Mais en fixant ainsi la voie que nous devrions chercher à parcourir, il ne faut jamais oublier l'effet que la puissance et l'action de l'ennemi pourront à chaque étape exercer sur nos fortunes. D'ailleurs, vous remarquerez que je n'ai pas tenté d'assigner de limites de temps aux diverses phases. Cela dépendra de nos efforts et de nos réalisations, de même que de la marche hasardeuse et incertaine de la guerre.

Néanmoins, j'estime qu'il convient en ce moment de préciser que, si le bombardement aérien de l'Allemagne, dans une mesure toujours croissante, reste l'un des principaux moyens par lesquels nous comptons mener la guerre à bonne fin, il n'est cependant pas le seul que notre puissance croissante nous permette d'envisager. Evidemment, il faudra un maximum d'efforts de la part de tous.

Quant à la forme que prendront ces efforts, c'est à chaque membre de la Grande-Alliance d'en juger en consultation avec les autres et d'accord avec le plan d'ensemble.

Ainsi donc, mettons-nous à la tâche, sans aucunement en sous-estimer les difficultés et les périls, mais pleins de courage et de calme confiance et fermement résolus, quel que soit le coût, quelles que soient les souffrances, à tenir ensemble comme de bons et fidèles camarades et à faire notre devoir, Dieu aidant, jusqu'au bout. (Applaudissements enthousiastes et soutenus.)

M. l'ORATEUR: Nous allons terminer cette réunion historique en chantant l'hymne national.

(Après avoir chanté l'hymne national, l'assemblée se dispersa en poussant trois hourras pour M. Churchill.)

Le Sénat s'ajourne au mardi, 27 janvier, à trois heures de l'après-midi.

SÉNAT

Mardi 27 janvier 1942

Le Sénat se réunit à trois heures de l'après-midi, Son Honneur le Président étant au fauteuil.

Prières et affaires courantes.

SÉANCES D'URGENCE DU SÉNAT

MOTION

Le très honorable RAOUL DANDURAND propose:

Que si, pendant la présente session du Parlement, la nécessité se présente, au cours d'un ajournement du Sénat, et, de l'avis de Son Honneur le Président, justifie le Sénat de se réunir avant la date fixée dans la motion qui détermine cet ajournement, Son Honneur le Président soit autorisé à aviser les honorables sénateurs, à leurs adresses déposées chez le Greffier du Sénat, de se réunir à une date antérieure à celle qui est fixée dans la motion d'ajournement; et le défaut de réception, par un ou par plusieurs sénateurs, de cette notification ne rendra pas cette notification insuffisante ou invalide.

L'honorable M. BALLANTYNE: Je suis heureux d'appuyer cette motion.

(La motion est adoptée.)

FEU LES SÉNATEURS ELLIOTT ET HORSEY

HOMMAGE À LEUR MÉMOIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très honorable RAOUL DANDURAND: Honorables Sénateurs, il est de mon devoir de porter officiellement à la connaissance du Sénat la mort de deux de mes collègues survenue depuis notre dernière réunion en novembre dernier. Le premier à nous quitter fut le Sénateur Elliott, avocat qui, avant de consacrer une si grande partie de son temps à la politique, avait été très actif dans l'exercice de sa profession. Des membres du Barreau d'Ontario m'ont dit qu'il avait remporté beaucoup de succès devant les tribunaux. Il était d'une famille qui s'était beaucoup intéressée à la politique. Personne ne fut donc étonné de le voir représenter la circonscription de Middlesex pendant un certain nombre d'années à l'Assemblée législative d'Ontario. Il fut élu membre de la Chambre des communes au mois d'octobre 1925 et fut, dans la suite, élu à chacune des élections générales jusqu'au moment de sa nomination au Sénat en 1940. Il fut successivement ministre du Travail, de la Santé, du Rétablissement civil des soldats, des Travaux publics et enfin des Postes où il sut toujours s'acquitter de ses fonctions avec beaucoup de distinction.